

**PROCÈS-VERBAL
DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 4 MAI 2015
TENU LE 26 MAI 2015**

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du mois de mai du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenu le mardi 26 mai 2015 à 19h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Guy Lavoie, maire suppléant pour l'ouverture et de Félicien Cardin maire, par la suite, à son arrivée à 19h20.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque et Marie-Josée Campagna, ainsi que Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Quorum

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

15-05-22 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-05-22 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2014 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR

Madame Diane Fortin, comptable agréée de la firme FBL, présente les états financiers de la Municipalité de Saint-Bonaventure pour l'année 2014 ainsi que le rapport de l'auditeur.

15-05-23 APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2014

15-05-23 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'approuver le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE

15-05-24 MANDAT D'AGENT VALIDEUR POUR 20 14, SOMAE

Considérant que les rapports mensuels sur le traitement des eaux usées doivent être validés et qu'un bilan annuel doit être présenté avant le 1er juin 2015 pour les résultats de 2014;

Considérant l'offre de service pour la validation des données d'opération des infrastructures de traitement des eaux usées dans le système SOMAE présentée par monsieur Jean Leclair de PGA Experts;

Considérant que le mandat comporte 2 volets, soit un pour 2014 au coût de 2 600 \$ plus taxes et un 2e pour la validation mensuelle des données qui doit être effectuée par l'agent valideur au coût de 200 \$ par mois;

- 15-05-24 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de donner le mandat à PGA Experts selon le 1er volet proposé, pour l'année 2014 au coût de 2 600 \$ plus taxes;
 - de demander à monsieur Jean Leclair de PGA Experts de venir présenter de vive voix son offre de service d'accompagnement sur un an pour les opérations de traitement des eaux usées afin de pouvoir l'expliquer aux membres du conseil. La question du second volet de l'offre de service à titre d'agent valideur y sera aussi traitée;
 - que si les crédits ne sont pas suffisants à la fin de l'année au poste de traitement des eaux usées pour les dépenses engendrées pour la validation des données 2014-2015 et au suivi des ouvrages municipaux pour 2015, qu'un montant provenant du surplus accumulé des eaux usées y soit affecté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS, DE 19H55 À 20H15

15-05-25 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 15-05-25 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de lever cette assemblée.

ADOPTÉE

À 20h16, la séance est close.

Félicien Cardin, maire

Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles au poste budgétaire affecté par la résolution numéro 15-05-04.

Claire Côté, secrétaire-trésorière

